

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

MUPRAS :Centre Alial Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Alial Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com

N° W19-429404

MD:

F6569

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 168944 Société : RAM

Actif Pensionné(e) Autre :

Nom & Prénom : EL OUFI CATIE

Date de naissance : 28/07/51

Adresse : 12 RUE MAHNOUD TITOUR GAUTIER CASA

Tél. : 0660541601 Total des frais engagés : 1723,00 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Date de consultation : 2021-07-21

Nom et prénom du malade : Dr. EL OUFI CATIE

Lien de parenté : Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie : Demode

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : CNSA

Le : 01/07/21

Signature de l'adhérent(e) :

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
29/5/2021	63		35000	INP : 09108016
28/5/2021	60	Pr JARMOULD IDRISI DERMATOLOGUE EDUCAULT DERMATOLOGUE TELE 05 22 43 17 12		

EXECUTION DES ORDONNANCES

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires
BOB A TAZI M BTOUIC - Rue d'Alger - Casablanca 22 27 28 08 - Fax: 05 22 27 28 08	21.05.21	BA80	1070,70

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Particien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	INP : <input type="text"/>
				COEFFICIENT DES TRAVAUX <input type="text"/>
				MONTANTS DES SOINS <input type="text"/>
				DEBUT D'EXECUTION <input type="text"/>
				FIN D'EXECUTION <input type="text"/>

O.D.F
PROTHESES DENTAIRES

DETERMINATION DU CŒFFICIENT MASTICATOIRE

H	
25533412	21433552
00000000	00000000
00000000	00000000
35533411	11433553

[Création, remont, adoption]

Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Professeur R.JARMOUNI IDRISI

Dermatologie -Vénérologie - Laser - Puvathérapie

الأستاذ رشيد الجرموني الإدريسي

اختصاصي في الامراض الجلدية و التنسالية

H2 El O FIR LAR

Casablanca, le 28.5.2021 الدار البيضاء، في

45,20

Xyzall

2 cp /

5 mg x 14

en cache

PR JARMOUNI IDRISI
DERMATOLOGUE
203 BD ZERKTOUNI CASABLANCA
Tél: 05 22 36 43 17 / 27

LOT 201468 2

EXP 06.2024

45,20

PPV 45 20



Xyzall 5 mg
14 comprimés pelliculés
Non remboursable AMO



Sur Rendez-vous

203, Bd. Zerkouni - Résidence Ben Ham - 4th floor - Casa - Casablanca - Morocco

Tel. : 05 22 36 43 17 / 27 - Phone : 05 22 36 43 68

GSM : 06 48 12 22 62 - E-mail : cabinetdermatologie.jr@gmail.com

Casablanca, le 20.5.2021 الدار البيضاء، في

Demorol 1% gel n°4

40.00 x 4 12 g x 15g

2 g mer 2 x 15g

2 g mer 3 x 1 mer

mer 30 g au cheveu



Pharmacie FOUCAULD

27, Rue Moussa Bnou Noussair

Gauthier - Casablanca

Tél : 05 22 26 42 12

Locapred

100 g x 15g

mer 30 g

40.00
x 2

2 g mer 2 x 10g

+ 10 g

Elle contient hydrocortisol n°2

n°2

$\times 257.60$ même pot pour mer

les résous de 50g

Sur Rendez-vous

LOCAPRED 0,1%
CREME T15G
P.P.V : 16DH60

6 118000 010951

ID: 646139
GlaxoSmithKline Maroc
Aïn El Aouda
Région de Rabat
PPV : 40,00 DH

6 118000 161301

ID: 646139
GlaxoSmithKline Maroc
Aïn El Aouda
Région de Rabat
PPV : 40,00 DH

6 118000 161301

ID: 646142
GlaxoSmithKline Maroc
Aïn El Aouda
Région de Rabat
PPV : 40,00 DH

6 118000 161301

ID: 646142
GlaxoSmithKline Maroc
Aïn El Aouda
Région de Rabat
PPV : 40,00 DH

6 118000 161301



LABORATOIRE TAZI D'ANALYSES MEDICALES

78, Rue d'Alger - CASABLANCA

Tél. : 0522 27 28 08 - 27 53 88 - 27 52 39 . Fax : 0522 29 64 86

I.F 40 30 32 50

ICE 001656516000089 INPE: 093001246



T P : 35 504 101 - CNSS : 1121946 - R.C. : 187112 01

Casablanca le jeudi 27 mai 2021

Monsieur EL OFIR LATIF

FACTURE N° **327657**

Analyses :

Allergie : CLA 30 trophallergènes -----	B	530	
Hormono : Thyreostimuline (TSH us) -----	B	250	Total : B 780

Prélèvements :

Sang-----	Pc	1,5	
-----------	----	-----	--

TOTAL DOSSIER	1 070,20 DH
----------------------	--------------------

Arrêtée la présente facture à la somme de :

Mille Soixante Dix Dirhams et Vingt Centimes

TAZI Mohamed
BIOLOGISTE
78, Rue d'Alger - Casablanca
tél: 05 22 27 28 08 - Fax: 05 22 29 64 86

Professeur R.JARMOUNI IDRISI

الأستاذ رشيد العرموني الإدريسي

Dermatologie -Vénérologie - Laser - Puvathérapie

الخصائص في الامراض الجلدية و التالسلية

Mr. EL OFIK Latel
الدار البيضاء، في 20 5 2 21 Casablanca, le

Prix de vente

- *Mediiviro* *tsphalegens*
- T 84

LABORATOIRE TAZI

TAZI Mohamed

BIOLOGIST

Rue d'Alger - Casablanca

Tel: 05 22 27 28 08 - Fax: 05 22 29 64 85

Tél: 05 22 27 28 08 - Fax: 05 22 29 08

Pr JARMOUNT IDRISSE
DERMATOLOGUE

~~ARMAND DERMASTOGUE~~

DERMATOLOGY
2113 Bayview Avenue
Toronto, Ontario
M3J 2M2

78k 05 2f

Sur Rendez-vous

بالموعد

203، شارع الزرقطوني إقامة بن حام الطابق الرابع - Casa - البيضاء - 4^o étage - Résidence Ben Ham - Bd. Zerkouni

الفاكس : 05 22 36 43 68 - الهاتف : Fax : 05 22 36 43 68

GSM : 06 48 12 22 62 - E-mail : cabinetdermatologie.jr@gmail.com



مختبر التازي للتحاليلات الطبية

LABORATOIRE TAZI D'ANALYSES MEDICALES

TAZI MOHAMED

PHARMACIENS BIOLOGISTES - DIPLOMES D'ETUDES SPECIALES DE BIOCHIMIE, IMMUNOLOGIE,
HEMATOLOGIE, BACTERIOLOGIE ET VIROLOGIE



TAZI KARIM

Docteur RACHID JARMOUNI IDRISI
203, Boulevard Zerkouni
Résidence Ben Ham, 4ème étage
CASABLANCA
Examen du 22/05/21 - Edité le 24/05/21

Monsieur EL OFIR LATIF

Réf. : 21E775

Page : 1/1

ANALYSES

RESULTATS

UNITES

NORMALES ANTECEDENTS

HORMONOLOGIE (CHIMILUMINESCENCE COBAS 6000)

24/09/14
T S H Ultra - sensible ----- 1,280 µUI/ml 0,27 - 4,21 2,640



مختبر التازي للتحاليل الطبية

LABORATOIRE TAZI D'ANALYSES MEDICALES

TAZI MOHAMED

PHARMACIENS BIOLOGISTES - DIPLOMES D'ETUDES SPECIALES DE BIOCHIMIE, IMMUNOLOGIE,
HEMATOLOGIE, BACTERIOLOGIE ET VIROLOGIE

NF EN ISO 9001:2008

ASCII

CERTIFICAT MA-2015-XIV.

QUALITATEM

www.ascii-qualitatem.fr

TAZI KARIM

ID Patient: EL OFIR LATIF
Créé le: 24/05/2021
Nom du patient: EL OFIR LATIF
N° de laboratoire: 21E775

Examen: Allergy EUROLINE Food Maghreb
Résultats du: 24/05/2021
Date de naissance: 28/07/1951
Nom du protocole: 21E775 T

Antigène	Concentration	Classe	0	1	2	3	4	5	6
Blanc d'oeuf (f1)	< 0,35 kU/l	0							
Jaune d'oeuf (f75)	< 0,35 kU/l	0							
Lait de vache (f2)	< 0,35 kU/l	0							
Caséine (f78)	< 0,35 kU/l	0							
Farine de blé (Froment) (f4)	< 0,35 kU/l	0							
Riz (f9)	< 0,35 kU/l	0							
Sésame (f10)	< 0,35 kU/l	0							
Pois (f12)	< 0,35 kU/l	0							
Arachide (f13)	< 0,35 kU/l	0							
Soja (f14)	< 0,35 kU/l	0							
Noisette (f17)	< 0,35 kU/l	0							
Amande (f20)	< 0,35 kU/l	0							
Orange (f33)	< 0,35 kU/l	0							
Fraise (f44)	< 0,35 kU/l	0							
Pomme (f49)	< 0,35 kU/l	0							
Banane (f92)	< 0,35 kU/l	0							
Tomate (f25)	< 0,35 kU/l	0							
Pomme de terre (f35)	0,36 kU/l	1							
Ail (f47)	< 0,35 kU/l	0							
Oignon (f48)	< 0,35 kU/l	0							
Céleri (f85)	< 0,35 kU/l	0							
Levure de boulanger (f45)	< 0,35 kU/l	0							
Cacao (f73)	< 0,35 kU/l	0							
Boeuf (f27)	< 0,35 kU/l	0							
Poulet (f83)	< 0,35 kU/l	0							
Morue (f3)	< 0,35 kU/l	0							
Thon (f40)	< 0,35 kU/l	0							
Saumon (f41)	< 0,35 kU/l	0							
Crabe (f23)	< 0,35 kU/l	0							
Crevettes (f24)	< 0,35 kU/l	0							
Marqueur CCD (CCD)	< 0,35 kU/l	0							
Bandé indicatrice (Ind)	93 kU/l	5							
Étiquette (Et)	< 0,35 kU/l								

Concentration (kU/L)	Classe	Explication
< 0,35	0	Aucun anticorps spécifique détecté.
0,35 - 0,7	1	Très faible quantité d'anticorps détectée, présence d'une sensibilisation souvent sans symptômes cliniques.
0,7 - 3,5	2	Faible quantité d'anticorps détectée, existence d'une sensibilisation, souvent les symptômes cliniques sont présents dans la partie haute de la classe.
3,5 - 17,5	3	Détection sûre d'anticorps, symptômes cliniques souvent présents.
17,5 - 50	4	Fort taux d'anticorps. Presque toujours avec des symptômes cliniques.
50 - 100	5	Titre d'anticorps très élevé.
> 100	6	Titre d'anticorps très élevé.